

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE, DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

BRUXELLES

TOME LVIII — ANNÉE 1949

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 11 JANVIER 1949.

Présidence de M. A. HACQUAERT, président.

L'ordre du jour porte uniquement sur une modification à l'article 8 des statuts relatif au taux des cotisations. Conformément à l'article 8 de la loi du 27 juin 1921 sur les Associations sans but lucratif, l'assemblée ne réunissant pas les deux tiers des membres de la Société, une nouvelle assemblée sera convoquée qui, quel que soit le nombre des membres présents, pourra délibérer valablement.

SÉANCE ORDINAIRE SUPPLÉMENTAIRE
DU 11 JANVIER 1949.

Présidence de M. A. HACQUAERT, président.

Communications des membres :

C. STEVENS. — *Le socle paléozoïque au sondage de la Brasserie (Montroeuil-sur-Haine).* (Texte ci-après).

M. SLUYS. — *Considérations historiques sur la géologie des terrains sédimentaires au Congo.* Cette communication fait suite à celle donnée sous le même titre par le même auteur à la séance du 21 décembre 1948. Le texte, non remis au moment de l'impression, sera publié ultérieurement.

**Le socle paléozoïque au sondage de la Brasserie
(Montrœul-sur-Haine, Bassin houiller de Mons) (*),**

par CH. STEVENS.

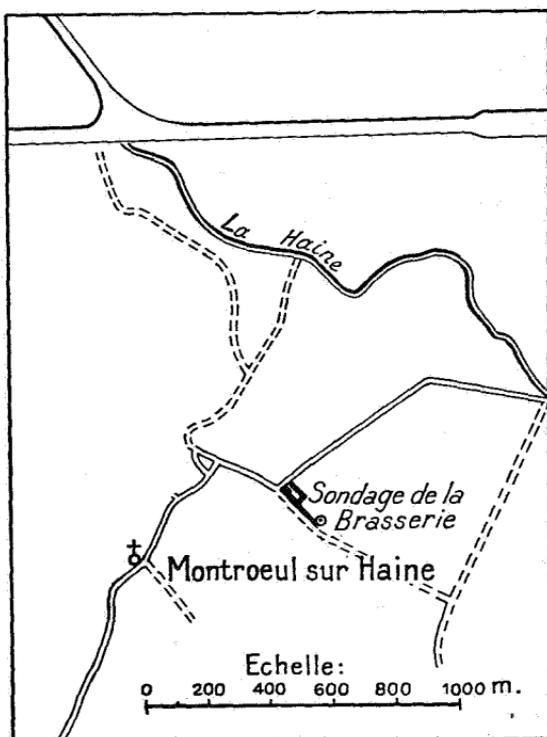
Le sondage de la Brasserie, en cours d'exécution, se trouve dans les dépendances de l'ancienne Brasserie Tellier, à Montrœul-sur-Haine. Ses coordonnées sont :

orifice : +21,90;

longitude : 16.655 m Ouest du beffroi de Mons;

latitude : 1.413 m Sud du beffroi de Mons.

Cet emplacement est indiqué par le croquis suivant :



(*) Manuscrit reçu au Secrétariat le 18 janvier 1949.

Pour le compte des Charbonnages-Unis de l'Ouest de Mons, ce sondage est entrepris par la Société Foraky. Il a pour objet de reconnaître, en même temps, le N.-O. de la concession et la zone périphérique du massif de Boussu.

Commencé le 29 novembre 1948, c'est le 23 décembre qu'il a atteint le Houiller, à la profondeur de 106^m65, soit à la cote (— 84,75), avec une approximation d'environ 0^m50.

Par rapport aux points environnants et par rapport aux documents dont on disposait, cette cote peut être considérée comme très élevée. Elle est supérieure de 77^m25 aux données de la carte du Relief du Socle paléozoïque de la vallée de la Haine (J. CORNET-CH. STEVENS, planchette Quiévrain, 1921); elle est encore supérieure de 48^m25 à la revision que nous avons poursuivie, M. René Marlière et moi, et que nous avons publiée en 1944.

Grâce aux données du sondage du Jardiné, nous avons pu signaler un épanouissement de l'anticlinal de Montrœul, ce qui entraînait un relèvement des courbes de niveau.

Au sommet du socle paléozoïque, cette détermination nouvelle aura pour conséquence d'exiger une revision sérieuse de la planchette de Quiévrain. Seules des difficultés d'ordre matériel ne nous ont pas encore permis de l'entreprendre. Dès que ce sera possible, je m'empresserai de la soumettre à mes collègues. Mais, pour l'étude tectonique du Borinage occidental, cette détermination nouvelle acquiert une importance suffisante pour que je ne tarde pas à en communiquer les résultats.

1. Si c'était encore nécessaire, ce sondage démontrerait l'existence de l'anticlinal de Montrœul et du synclinal d'Élouges qui le borde au Sud.

La crête de l'anticlinal est jalonnée par le sondage de Thulin (— 91,10), le sondage de la Brasserie (— 84,75) et la butte d'Hensies (environ — 100), tandis que le sondage d'Élouges (— 202) impose l'existence du synclinal d'Élouges, prolongement de la Cuve de Crespin. Bien entendu, je n'affirme pas que ces sondages soient rigoureusement superposés aux axes tectoniques.

Pourtant, l'interférence des plis armoricains dans le bassin de Mons se confirme tous les jours.

2. Un anticlinal important est toujours affecté par des déformations transversales. Dès 1921, la butte d'Hensies pre-

naît l'allure d'un anticlinal transversal; en outre, comme la butte d'Hensies se fermait à l'Est, nous avons été contraints, J. Cornet et moi, de le border à l'Est par un synclinal transversal qui n'a jamais été dénommé et que je propose d'appeler *Synclinal de Marchelle*.

Chose remarquable, à la surface du sol, ce synclinal est dessiné par un ruisseau bordé de prairies humides.

3. Au sondage de la Brasserie, le sommet du socle paléozoïque (— 84,75) dépasse de 6^m35 la cote déterminée au sondage de Thulin (— 91,10), bien que ce dernier sondage ait été placé à l'E.-S.-E. dans le sens de la surélévation générale.

Au sondage de la Brasserie, l'anticlinal de Montrœul est donc affecté par une surélévation transversale.

4. Comme je l'ai signalé plus haut, si nous passons au synclinal d'Élouges et au sondage du Jardiné, nous avons dû noter, M. René Marlière et moi, un épanouissement remarquable de l'anticlinal de Montrœul. Sans doute cet étranglement du synclinal d'Élouges est-il dû aux roches résistantes du massif de Boussu, mais nous possédons d'autres éléments qui décèlent l'influence d'un anticlinal transversal.

Dans les bouveaux nord du siège de Baisieux, situé sur le flanc sud du synclinal, les assises westphaliennes prennent graduellement une direction se rapprochant du méridien, avec un plongement vers l'Est. Il est donc probable que le synclinal d'Élouges est scindé par un anticlinal transversal que j'ai appelé *anticlinal du Jardiné* et qui aurait isolé la *Cuvette d'Élouges*.

5. Ainsi qu'on pouvait le prévoir, le sondage de la Brasserie n'a pas touché le *massif de Boussu*. Cette indication est d'autant plus précieuse que, si nous sommes assez bien renseignés sur le bord sud du massif, nous ne le sommes guère sur le bord nord.

6. Dans les recouvrements secondaire et tertiaire, la carte géologique indique une série de plis orientés de l'Ouest vers l'Est et qui sont nettement marqués par l'affleurement du Montien. On ne peut douter qu'il s'agit de déformations tectoniques en rapport avec le massif de Boussu.

Il n'est pas invraisemblable que, tout en s'amortissant, cette série de plis se poursuive vers le Nord; mais nous n'en posséd-

dons pas la preuve, parce que, vers le Nord, les formations secondaires et tertiaires sont recouvertes par les formations alluviales de la Haine. Pourtant il n'est pas impossible qu'au sondage de la Brasserie ces plis affectent encore le socle paléozoïque.

Dans quelle mesure ces diverses interférences agiront-elles ? L'avenir seul nous le dira.

7. Quoi qu'il en soit, la surface des terrains tertiaires a été affectée par des déformations. Le sondage de la Brasserie a été installé sur les formations alluviales de la Haine; or, aux environs de ce sondage, la plaine alluviale a été percée par quelques affleurements de Landénien. Ceci est très spécial à la région et peut s'expliquer par des déformations tardives.

D'ailleurs, ces déformations semblent avoir affecté la surface même de la plaine alluviale. (V. Relief de la Belgique, fig. 155, p. 383.)
